

**Citations from "La Frontière des Pyrénées" of Jean Sermet (page 62) regarding the borderline between bm395 and bm396.
(text supplied by Charles Darrieu)**

"L'erreur de la feuille de Larrau ne ressemble en rien à celle de la feuille de Luchon (XVIII-48), y compris dans la deuxième édition de celle-ci (1974) et en dépit d'une lettre rectificative du Préfet de la Haute-Garonne, envoyée après la première édition (1959) : à Luchon le texte de la Convention d'abornement de 1863 n'a manifestement pas été lu, qui au plateau de Montmajou indique qu'entre bornes 395 et 396 « la ligne internationale forme un arc de cercle convexe vers l'Espagne » ourlant le rebord du plateau, abrupt vers l'Espagne ; une ligne droite est tirée entre ces deux bornes coupant le plateau en deux. Pour la feuille de Larrau il est évident que la Direction de l'I.G.N. a voulu tenir-compte de la Convention d'abornement en situant la borne 235. Mais que s'est-il passé dans les ateliers de dessin ? "